

## Charte d'utilisation des CDI de la cité scolaire François Mitterrand

- ✓ **Au CDI, je trouve :**
  - des dictionnaires de français et de langues
  - des manuels scolaires
  - des livres documentaires
  - des romans
  - des magazines
  - des BD
  - des livres en anglais, en espagnol et en italien
  - des DVD
  - des brochures ONISEP
  - des expositions
  - une connection au réseau (\*)

(\*) en respectant la charte Internet de l'établissement



- ✓ **Au CDI, je peux :**
  - faire des recherches
  - faire mon travail personnel
  - lire pour le plaisir des romans, des magazines ou des BD,
  - emprunter
  - aller sur l'ENT
  - demandeur une aide au professeur-documentaliste



- ✓ **Au CDI, je dois :**
    - respecter le calme
    - respecter le matériel
    - être poli et discret (\*)
- (\*) portable, musique, chewing-gum ne sont pas autorisés



Le règlement intérieur de l'établissement s'applique au CDI

Pour venir au CDI, je consulte le planning hebdomadaire affiché sur la porte.

Pour être sûr d'avoir une place au CDI du collège, je m'inscris pour venir chaque semaine à une heure précise, pour toute l'année scolaire.